

TABLE DES MATIÈRES

Mot du président	5
1. L'étude des quatre thèmes proposés dans le Plan du président.....	7
2. Consolidation institutionnelle de la COPA	12
3. Promotion de la COPA	16
Pour une Amérique parlementaire toujours plus forte	20

MOT DU PRÉSIDENT



Mon mandat à titre de président de la Confédération parlementaire des Amériques (COPA) se termine à la fin de la XII^e Assemblée générale de l'organisation à Brasília, au Brésil. C'est dans ce contexte que j'ai le plaisir de déposer ce rapport faisant état des principales activités et actions de la COPA réalisées pendant mon mandat qui a débuté lors de la X^e Assemblée générale, à Mar del Plata, en Argentine, en novembre 2010.

Ces trois années à la tête de la COPA ont été riches en activités. Elles furent pour moi l'occasion de travailler à sa consolidation institutionnelle et à sa promotion. La COPA étant une jeune organisation, il m'apparaissait important de poursuivre des objectifs clairs afin d'assurer son efficacité et sa pérennité et de lui donner une voix plus forte au sein des Amériques. Grâce à vos efforts ainsi qu'à votre engagement, vous, membres de la COPA qui avez répondu « présents », nous commençons à percevoir des résultats concrets, qui annoncent un avenir prometteur pour notre organisation.

Au début de mon mandat, j'avais ciblé quatre enjeux auxquels je souhaitais que l'on porte une attention particulière. J'ai été très heureux de constater que les membres de la COPA ont bien voulu relever le défi qui leur a été lancé. Les parlementaires ont travaillé de manière concertée et se sont saisis à maintes reprises de ces thèmes, pour les traiter sous des angles variés lors des différentes activités de la COPA.

En outre, l'une de mes priorités, à titre de président de la COPA, consistait à donner aux six commissions de travail un rôle de premier plan au sein de l'organisation. Les présidents de nos commissions ont répondu à l'appel et celles-ci sont en voie de devenir les piliers de notre organisation interparlementaire. Toujours dans l'optique d'une nécessaire consolidation institutionnelle, j'ai considéré primordial d'assurer une bonne coordination et collaboration entre les trois secrétariats de la COPA. Beaucoup d'efforts ont été consacrés en ce sens et le résultat est probant. Finalement, considérant qu'il est essentiel de renforcer le rôle d'instance consultative de notre organisation auprès des assemblées parlementaires, des pouvoirs exécutifs et des autres organisations, différentes mesures ont été entreprises tout au long de mon mandat pour améliorer la diffusion des activités et des prises de position de la COPA ainsi que pour diversifier la participation et établir différents partenariats.

La COPA a été créée il y a maintenant plus de quinze ans et ces grands objectifs doivent demeurer au cœur de notre travail pour que notre organisation devienne un forum incontournable pour traiter des grands enjeux qui touchent les Amériques. Je tiens à remercier tous les membres de la COPA qui s'impliquent dans son développement. La COPA, c'est nous, parlementaires, et il nous incombe de lui donner la place qu'elle mérite au sein de ce grand continent.

JACQUES CHAGNON

Président de l'Assemblée nationale du Québec

1. L'ÉTUDE DES QUATRE THÈMES PROPOSÉS DANS LE PLAN DU PRÉSIDENT

Lors de la X^e Assemblée générale de la COPA tenue à Mar del Plata, en Argentine, j'ai présenté un plan intitulé *L'Amérique parlementaire : Présente !* Ce document énonce les principaux axes autour desquels je souhaitais que nous puissions, parlementaires de la COPA, travailler au cours de mon mandat. Par ce plan, je proposais que nous portions notre attention sur quatre enjeux fondamentaux qui requièrent une analyse particulière et qui appellent à la collaboration au sein des Amériques. Ces quatre grands thèmes sont :

- la lutte contre la mortalité infantile;
- l'augmentation des taux de titulaires de diplômes chez les 25 ans et plus;
- l'élimination de l'écart salarial entre les hommes et les femmes;
- la protection des ressources en eau.

Je suggérais dans ce document que les commissions thématiques permanentes et le Réseau des femmes parlementaires se saisissent des thèmes présentés. De plus, j'encourageais les parlementaires à faire une étude approfondie au sein de ces instances et à proposer à leurs collègues des pistes de solutions pouvant mener à des engagements formels de la

COPA, notamment en adoptant des résolutions. Les présidents des commissions et la présidente du Réseau ont répondu à l'appel lancé dans le *Plan du président* et, grâce à leur collaboration, les thèmes proposés ont été étudiés sous différents angles lors des réunions des commissions thématiques et du Réseau et des résolutions ont été adoptées sur ces thèmes.

1.1 La lutte contre la mortalité infantile

La Commission de la santé et de la protection sociale, toute désignée pour aborder l'enjeu de la lutte contre la mortalité infantile, a étudié ce thème en profondeur au cours de cette période. Le travail de la présidente de la Commission, la députée de l'Assemblée nationale du pouvoir populaire de la République de Cuba, Elsa Rojas, et de ses collègues cubains, a permis la tenue d'une réunion de la Commission à Cuba, en octobre 2011. À cette occasion, les parlementaires ont pu approfondir l'étude du thème de la santé maternelle et de la mortalité infantile amorcée depuis 2010. Les discussions ont permis de convenir que le suivi constant des femmes enceintes ainsi que leur accès à l'eau potable, à une saine alimentation et à une éducation de base sont les



Réunion de la Commission de la santé et de la protection sociale
La Havane, Cuba, 27 et 28 octobre 2011

premiers garants de la santé de la mère et de l'enfant. Les députés ont conclu leurs discussions en étudiant un projet de résolution, soumis pour adoption lors de la XII^e Assemblée générale. De surcroît, les parlementaires ont également convenu de faire un suivi du thème jusqu'en 2015, alors qu'il sera possible de constater si l'Objectif du Millénaire pour le développement visant à réduire de deux tiers la mortalité des enfants de moins de cinq ans aura été atteint dans les Amériques.

1.2 L'augmentation des taux de titulaires de diplômes d'études secondaires chez les 25 ans et plus

Ce thème est un enjeu significatif, non seulement pour la jeunesse, mais aussi pour l'économie, la culture et le développement de nos sociétés. Ainsi, il a été étudié sous différents angles au sein de trois commissions thématiques de la COPA.

Premièrement, c'est avec joie que j'ai constaté que la présidente de la Commission de l'éducation, de la culture, de la science et de la technologie, la sénatrice mexicaine Claudia S. Corichi García, a pris en considération le *Plan du président* pour proposer, dans le plan de travail 2011-2012, de poursuivre l'étude déjà entamée sur l'abandon scolaire. Dans ce plan de travail, il est convenu d'étudier l'un des axes d'intervention proposés dans le *Plan du président* voulant que les parlementaires s'assurent que « l'État dispose d'un plan de lutte à l'abandon scolaire, de programmes de réinsertion scolaire et/ou d'un plan d'action visant à augmenter les taux de fréquentation ».

À cet égard, lors de la réunion de la Commission à Québec, en septembre 2011, six parlementaires ont participé à une table ronde sur le phénomène de l'abandon

scolaire dans les Amériques. Ceux-ci ont fait part des diverses initiatives visant à lutter contre le décrochage scolaire prévalant dans leur pays respectif. Le rapporteur québécois pour ce thème a quant à lui relevé dans son rapport diverses initiatives d'États des Amériques pour combattre l'abandon scolaire. À l'image de ce phénomène complexe, les pistes d'action proposées par les parlementaires touchent les sphères personnelle, familiale, scolaire, sociale et économique. Dans le but de poursuivre cette étude, la présidente de la Commission, M^{me} Corichi et sa successeure, M^{me} María Guadalupe Mondragón González, ont décidé d'inclure au plan de travail de la Commission l'étude du raccrochage scolaire et de l'éducation aux adultes. Ainsi, les parlementaires auront non seulement élaboré des solutions pour prévenir le décrochage scolaire, mais également des actions permettant d'y remédier.

Par ailleurs, lors de leur réunion à Québec, la Commission de l'économie, du commerce, du travail, de la compétitivité et des blocs commerciaux et la Commission des droits de la personne, des peuples autochtones et de la sécurité des citoyens ont chacune étudié des thèmes reliés à l'éducation. La première, présidée par la députée mexicaine Ana Elia Paredes Arciga, a traité « des jeunes qui n'étudient, ni ne travaillent » alors que la deuxième, présidée par le député brésilien José Luis Schafer, avait pour thème



Réunion de la Commission de l'éducation, de la culture, de la science et de la technologie Québec, Canada, 7 septembre 2011



X^e Réunion annuelle du Réseau
Québec, Canada, 6 septembre 2011

« Populations autochtones et droit à l'éducation ». Dans les deux cas, les parlementaires ont eu la chance d'assister à des conférences d'experts sur le sujet. Ils ont, par la suite, pu questionner ces experts et échanger entre eux sur ces enjeux d'envergure. Finalement, ces discussions ont mené à l'adoption de résolutions par lesquelles les parlementaires s'engagent notamment à travailler de façon coordonnée et concertée à l'échelle du continent afin de développer des lois qui soutiennent la professionnalisation. Ils ont également reconnu qu'il est impératif d'adapter les institutions et les systèmes juridiques nationaux aux coutumes et aux usages particuliers des autochtones, et ce, en vue d'assurer le respect de leur identité et de leur culture.

1.3 L'élimination de l'écart salarial entre les hommes et les femmes

Lors de la Réunion annuelle du Réseau des femmes parlementaires des Amériques (le Réseau) à Mar del Plata, en Argentine, les parlementaires ont tenu une table ronde ayant pour thème « L'autonomisation politique et économique des femmes ». Elles ont, à cette occasion, soulevé différentes problématiques liées à l'écart salarial entre les hommes et les femmes et à l'autonomie financière des femmes.

À la suite de cette table ronde, le Réseau, présidé par la sénatrice mexicaine Diva Hadamira Gastélum, s'est donné pour mandat de faire une analyse approfondie du thème « pauvreté, équité salariale et autonomisation économique des femmes ». Cette étude a été l'occasion d'aborder en profondeur la question de la disparité salariale entre les hommes et les femmes. Une réduction des écarts salariaux est une condition préalable à l'acquisition pour les femmes de l'autonomie financière nécessaire pour briser le cycle de la dépendance économique et aider à la lutte contre la pauvreté, l'exploitation ou la violence. D'ailleurs, je suis très heureux de constater qu'il y a eu un fort engouement pour ce thème d'une grande importance puisque trois députées se sont proposées pour être rapporteuses et ont déposé leur rapport final au cours de la XI^e Réunion annuelle du Réseau.

1.4 La protection des ressources en eau

Le thème de la protection des ressources en eau comporte des dimensions environnementales et sociales. Ainsi, la Commission de la santé et de la protection sociale, le Réseau et la Commission de l'environnement et du développement durable se sont



Réunion de la Commission de l'environnement et du développement durable
Asunción, Paraguay, 12 au 14 mai 2011

un document d'appui qui fasse état des progrès législatifs réalisés dans tous les États membres de la COPA en ce qui a trait à la préservation et à la gestion adéquate des ressources hydriques. Un tel document servirait de guide afin de multiplier les mesures visant à garantir le respect du droit fondamental que constitue l'accès à une eau de qualité en quantité suffisante.

tous saisis du sujet pour l'étudier sous différents angles.

La réunion de la Commission de l'environnement et du développement durable qui a eu lieu à Asunción, au Paraguay, en mai 2011, à l'invitation de la sénatrice paraguayenne Zulma Gomez, première vice-présidente de la COPA, et de la députée mexicaine Caritina Saenz Vargas, présidente par intérim de la Commission, avait pour thème « La protection des ressources en eau ». Au cours de ces deux journées entièrement consacrées à l'étude de ce thème, les parlementaires ont pu acquérir une connaissance étoffée du sujet par des conférences et des présentations sur la situation dans leurs pays respectifs. Ensuite, lors de la réunion tenue dans le cadre de l'Assemblée générale de Québec, les membres de la Commission ont traité du thème « eau et changements climatiques ». À l'issue de cette réunion, les législateurs ont notamment convenu, au moyen d'une résolution, d'élaborer un répertoire ou

La Commission de la santé et de la protection sociale a pour sa part étudié le thème « eau, santé et pauvreté » lors de la réunion de la Commission à l'Assemblée générale de Québec. À cette occasion, la députée de la Chambre des députés de l'État de Santa Fe en Argentine, M^{me} Alicia Gutiérrez, s'est proposée pour être rapporteure sur ce thème.

Finalement, les membres du Réseau ont pour leur part convenu d'étudier le thème « eau, environnement et condition féminine » lors de leurs prochaines rencontres. J'en suis très heureux puisqu'il est essentiel que le point de vue des femmes soit pris en compte dans le débat sur le développement durable, tel que le rappellent les femmes parlementaires dans la résolution qu'elles ont adoptée lors de la Réunion annuelle du Réseau à Québec.



Réunion de la Commission de l'environnement et du développement durable
Asunción, Paraguay, 12 au 14 mai 2011

1.5 Vers l'atteinte des Objectifs du Millénaire pour le développement

Dans le *Plan du président*, pour chacun des quatre thèmes présentés, des objectifs précis ont été formulés afin de donner des orientations à nos travaux. La plupart de ces objectifs sont inspirés des Objectifs du Millénaire pour le développement adoptés lors du Sommet du Millénaire qui s'est déroulé au Siège des Nations Unies, à New York, en 2000. Pour chacun de ces huit objectifs à atteindre d'ici 2015, des objectifs régionaux sont identifiés. Déjà, lors de l'Assemblée générale de Québec, j'ai été très heureux de constater que ces objectifs étaient au cœur de nos travaux et étaient pris en considération dans nos résolutions.

Comme l'a déclaré l'ancien président de la République du Costa Rica et lauréat du prix Nobel de la paix, M. Oscar Arias, à l'occasion de la cérémonie d'ouverture de l'Assemblée générale de Québec : « Dans un monde qui a aboli les distances et se fait toujours plus complexe et plus égoïste, la force politique et la force morale des parlements doivent toujours être au service des causes les plus justes de l'humanité ». Ainsi, je souhaite ardemment que nous poursuivions les travaux entamés sur ces quatre grands thèmes afin que nous, parlementaires, puissions contribuer aux efforts mis en commun pour l'atteinte des objectifs régionaux des Amériques. Il est en effet essentiel que nous placions les citoyens et les citoyennes au centre de nos actions pour que celles-ci témoignent de notre réelle volonté d'améliorer les conditions de vie de toutes les populations des Amériques que nous représentons.



Cérémonie d'ouverture de la XI^e Assemblée générale
Québec, Canada, 6 au 9 septembre 2011

2. CONSOLIDATION INSTITUTIONNELLE DE LA COPA

La COPA est une jeune organisation. À cet égard, il est d'une grande importance que nous travaillions ensemble à la consolidation générale de l'organisation pour assurer sa pérennité et son efficacité. Pour cette raison, au cours de mon mandat, j'ai proposé certaines mesures contribuant à cette consolidation institutionnelle de la COPA. La collaboration et les efforts soutenus des parlementaires participant à nos activités ont permis de belles avancées au niveau de la dynamisation des travaux des commissions, du renforcement de la coordination du travail des secrétariats et de la consolidation des finances.

2.1 Dynamisation des travaux des commissions

À titre de président de la COPA, l'une de mes priorités institutionnelles consistait à donner aux six commissions thématiques permanentes un rôle de premier plan au sein de l'organisation. Je me réjouis de constater que les présidents des commissions ont répondu, encore une fois, à l'appel. En effet, cette dynamisation des travaux des commissions semble bien amorcée. Plusieurs commissions ont nommé des vice-présidents et des rapporteurs et produit des rapports pour procéder à une analyse approfondie des thèmes étudiés. De plus, plusieurs commissions ont répondu au souhait que j'avais formulé dès le début de mon mandat voulant que les commissions thématiques de la COPA se réunissent entre les assemblées générales. Je suis donc très heureux d'observer que pendant la

période 2010-2013, quatre des six commissions se sont réunies entre deux assemblées générales.

Outre la Commission de l'environnement et du développement durable qui s'est réunie à Asunción, au Paraguay, en mai 2011, ainsi que la Commission de la santé et de la protection sociale qui a tenu une réunion à Cuba en octobre 2011, deux autres commissions se sont réunies en dehors du cadre d'une assemblée générale.

En avril 2012, à l'invitation de la vice-présidente de la Commission, la députée argentine María Alejandra Vucasovich, les membres de la Commission de la démocratie et de la paix se sont réunis à leur tour à Santa Fe, en Argentine. Cette réunion, présidée par le député québécois Marjolain Dufour, a notamment été l'occasion de présenter l'outil d'autoévaluation à l'usage des parlements des Amériques basé sur les critères de la démocratie adoptés lors de la XI^e Assemblée générale de la COPA, tenue à Québec, en septembre 2011. Il a été question, également, du financement des partis politiques dans les Amériques et du bilan des six premières années du programme des missions d'observation électorale.



Réunion de la Commission de la démocratie et de la paix
Santa Fe, Argentine, 12 et 13 avril 2012



Mission d'observation électorale
Mexico, Mexique, 27 juin au 2 juillet 2012

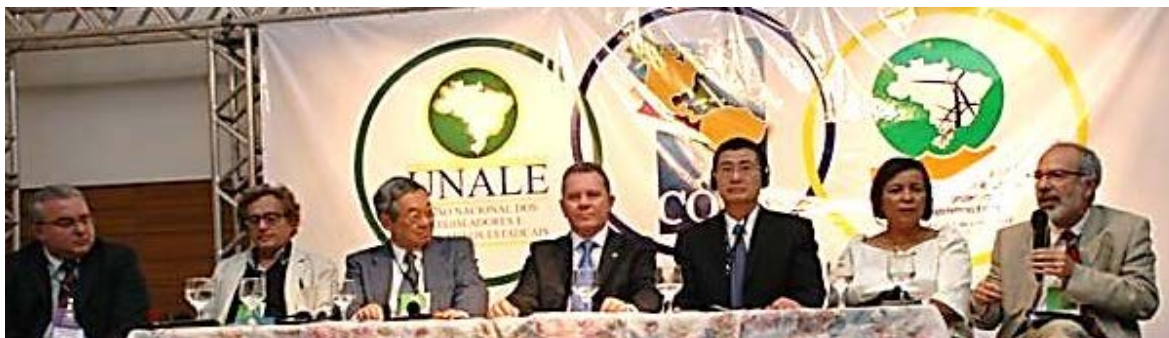
Finalement, le président de l'Union nationale des assemblées législatives des États fédérés du Brésil (UNALE) a invité deux commissions thématiques permanentes de la COPA à tenir des rencontres de travail à l'occasion de sa XVI^e Conférence annuelle à Natal, dans l'État de Rio Grande do Norte, au Brésil. Ainsi, le 30 mai 2012, des parlementaires de la COPA ont participé aux réunions de la Commission de l'environnement et du développement durable et de la Commission des droits de la personne, des peuples autochtones et de la sécurité des citoyens qui se sont tenues lors de cet événement. Ces réunions avaient pour thèmes les énergies renouvelables, ainsi que l'immigration et les droits humains.

2.2 Consolidation et développement du programme de missions d'observation électorale de la Commission de la démocratie et de la paix

Le programme de missions d'observation électorale (MOE), qui en est à sa huitième année d'existence, joue un rôle important dans l'atteinte de l'un des principaux objectifs de la COPA : le renforcement de la démocratie et la contribution active des élus des Amériques à l'essor et à la consolidation de la démocratie sur notre continent. À ce titre, au cours de la période 2010-2013, trois MOE de la COPA ont été déployées.

D'abord, à la suite d'une invitation de l'Institut électoral de l'État de Mexico, une délégation de douze parlementaires de la COPA a observé l'élection au poste de gouverneur de l'État de Mexico, qui s'est tenue le 3 juillet 2011. Il s'agissait de la première mission d'observation électorale de la COPA à l'intérieur d'un État fédéré. Ensuite, dans le cadre de la deuxième mission, qui s'est tenue au Mexique du 27 juin au 2 juillet 2012, les parlementaires ont observé le déroulement de l'élection du président mexicain et des parlementaires du Congrès de l'Union. Enfin, les parlementaires de la COPA se sont rendus, du 17 au 22 avril 2013, à Asunción, au Paraguay, afin d'y observer les élections générales du 21 avril.

Outre l'organisation de ces trois MOE, la Commission de la démocratie et de la paix a produit un rapport dressant un bilan et faisant une analyse prospective du programme de missions électorales de la COPA. En raison de la popularité grandissante du programme, il devenait nécessaire de mener une réflexion afin d'en assurer la continuité de manière efficace et durable, d'une part, et pour que l'expertise et la crédibilité développées par la COPA au cours des années soient maintenues et renforcées, d'autre part. C'est dans cet esprit qu'un bilan contenant douze recommandations a été présenté. Je me réjouis de constater que, forte de ces recommandations, la Commission de la démocratie et de la paix de la COPA pourra continuer à œuvrer au



Réunions de la Commission de l'environnement et du développement durable et de la Commission des droits de la personne, des peuples autochtones et de la sécurité des citoyens.
Natal, Brésil, 30 mai au 1er juin 2012.

développement d'un programme des MOE solide, crédible, intègre et efficace.

Enfin, des pourparlers ont été amorcés avec l'Organisation des États américains (OEA) dans le but de parvenir à une collaboration avec cette organisation en matière d'observation électorale. Ce partenariat vise notamment à favoriser le partage d'information mutuelle, de connaissances et de savoir-faire, à faciliter la réalisation des missions, au bénéfice de la COPA et de l'OEA, ainsi qu'à assurer un meilleur suivi des recommandations contenues dans les rapports de chacune des deux organisations.

2.3 Renforcement de la coordination du travail des secrétariats

Le travail concerté des trois secrétariats est essentiel pour la coordination des travaux de l'organisation. Ainsi, j'ai consacré beaucoup d'efforts pour renforcer cette coordination entre les secrétariats et pour réactiver notre troisième secrétariat afin de pouvoir offrir à nos membres tous les outils dont ils ont besoin pour participer pleinement à nos travaux. En premier lieu, en mars 2011, j'ai rendu visite aux autorités mexicaines responsables du Secrétariat exécutif. J'ai eu la chance de m'entretenir avec le président du

Sénat de la République du Mexique, M. Manlio Fabio Beltrones Rivera, le président du Comité directeur de l'Honorable Chambre des députés du Congrès de l'Union, M. Jorge Carlos Ramirez Marin, et le président du Congrès de l'État de Mexico, M. Ernesto Javier Nemer Álvarez.



Le président de la COPA, M. Jacques Chagnon, et le coordonnateur du secrétariat du Brésil, M. José Luis Schafer

En deuxième lieu, dans l'optique de compter le plus rapidement possible sur trois secrétariats fonctionnels et dynamiques, des mesures ont été prises pour assurer la reprise des activités du Secrétariat du Brésil. À cet effet, j'ai reçu un accueil très favorable de nos amis brésiliens. Dès le début de mon mandat, je suis entré en contact avec le président de l'Union nationale des assemblées législatives des États fédérés du Brésil (UNALE), M. Alencar da Silveira Junior. Il m'a alors convié à la XV^e Conférence annuelle de l'UNALE qui a eu lieu à Florianópolis, au Brésil, les 18 et 19 mai 2011. Ensuite, lors de la XI^e Assemblée générale de la COPA, à Québec, une importante délégation de l'UNALE a participé aux activités. Ces deux événements furent l'occasion de poursuivre les discussions concernant la reprise des activités du Secrétariat du Brésil avec les principaux acteurs de l'UNALE, notamment avec le successeur de M. Alencar da Silveira Junior, M. José Luis Schafer.

En février 2012, j'ai reçu une communication formelle de ce dernier qui confirmait la reprise des activités du

Secrétariat du Brésil à la charge de l'UNALE. Finalement, en août 2012, je me suis rendu au Brésil afin de rencontrer les autorités parlementaires responsables des activités du secrétariat et de poursuivre ce renforcement de la coordination du travail des trois secrétariats.

Enfin, j'aimerais remercier la secrétaire exécutive de la COPA, la députée mexicaine Cristina Ruíz Sandoval, et le député brésilien José Luis Schafer pour leur appui soutenu tout au long de mon mandat. Leur soutien constant a été indispensable à la bonne conduite de nos travaux au cours de ces trois dernières années.

Ils ont d'ailleurs fortement contribué au dynamisme de notre organisation en coordonnant l'accueil des réunions du Comité exécutif de mars 2011 à Toluca de Lerdo (Mexique) de décembre 2012 à Mexico, D.F., ainsi que la XII^e Assemblée générale à Brasília (Brésil).

2.4 Consolidation des finances de la COPA

Afin d'assurer la pérennité de notre organisation et le dynamisme de ses activités, il est essentiel de garantir son autonomie financière. Ainsi, au cours de

la période 2010-2013, diverses actions ont été entreprises, en étroite collaboration avec le trésorier, le député mexicain Miguel Ángel Terrón Mendoza et sa successeuse, M^{me} Lucila Garfías Gutiérrez, pour consolider les finances de la COPA. Ces actions avaient pour objectif, d'une part, que la COPA puisse disposer d'une source de financement récurrente et suffisante et d'autre part, qu'un appui financier puisse être donné pour l'organisation d'événements. Dans un premier temps, une stratégie a été élaborée avec l'appui de la trésorerie concernant le prélèvement des cotisations annuelles. La grille de calcul des cotisations statutaires a été révisée et sera soumise à l'approbation lors de la XII^e Assemblée générale. Des mesures ont également été mises en place pour garantir une

perception systématique et régulière des cotisations. Dans un second temps, des dispositions ont été instaurées pour permettre qu'un soutien financier soit offert aux parlements hôtes d'activités statutaires de la COPA. Une telle initiative permettra d'augmenter le nombre d'activités de la COPA et de diversifier les parlements accueillant des assemblées générales et des réunions de commissions. Certaines assemblées ont d'ailleurs déjà bénéficié de cet appui financier.



Le président de la COPA, M. Jacques Chagnon, et la secrétaire exécutive de la COPA, M^{me} Cristina Ruíz Sandoval



XXII^e Réunion du Comité exécutif
Toluca de Lerdo, Mexique, 8 au 11 mars 2011

3. PROMOTION DE LA COPA

3.1 Amélioration de la diffusion des activités et des prises de position de la COPA

Pour renforcer le rôle de la COPA sur le continent, il est primordial de diffuser les résultats des réflexions des parlementaires. Ainsi, la Déclaration de Québec, adoptée lors de la séance plénière de la XI^e Assemblée générale à Québec, en septembre 2011, fut transmise à l'ensemble des parlements des Amériques. Ce document réitère l'importance du rôle des législateurs et des relations interparlementaires, et formule des objectifs autour desquels les parlementaires de la COPA souhaitent prendre position et s'engager. La Déclaration a également été transmise au Secrétaire général de l'Organisation des États américains (OEA), à la Secrétaire générale du Sommet des Amériques ainsi qu'au Président du Groupe d'évaluation de la mise en œuvre des initiatives du Sommet des Amériques, afin qu'elle puisse cheminer auprès des chefs d'État et de gouvernement des Amériques.



XI^e Assemblée générale
Québec, Canada, 6 au 9 septembre 2011

En outre, à l'ère des technologies de l'information, il est très important pour notre organisation d'être présente et de diffuser de l'information sur la Toile. Il s'agit d'un excellent moyen de promouvoir la COPA et



XI^e Assemblée générale
Québec, Canada, 6 au 9 septembre 2011

ses activités, tout en fournissant à nos membres la documentation dont ils ont besoin pour participer pleinement aux réunions. Ainsi, j'ai procédé, en étroite collaboration avec le Secrétariat de Québec, à la refonte du site Internet de la COPA et du Réseau. Plus interactif et convivial, ce nouveau site facilite la navigation. Je vous invite à visiter ce site Internet qui nous permettra à tous de bien nous tenir informés au sujet de notre organisation.

3.2 Renforcement du rôle de la COPA au sein des assemblées parlementaires ainsi que de son positionnement sur le continent

Au cours de la période 2010-2013, le nombre de délégués, de parlements et d'États participant aux activités de la COPA a considérablement augmenté. En font foi les 160 parlementaires provenant de 36 parlements différents présents à l'Assemblée générale de Québec en septembre 2011. Cette diversification de la participation est essentielle si nous souhaitons que la COPA soit représentative de la grande diversité des points de vue de notre continent et demeure un forum privilégié au sein des Amériques. Conséquemment, à différents moments pendant mon mandat, j'ai effectué des missions dans des parlements des Amériques pour promouvoir les

activités de notre organisation et encourager la participation à celles-ci. Ainsi, en janvier 2011, lors d'un voyage à Cuba, j'ai rendu visite à nos collègues de l'Assemblée nationale cubaine afin de leur présenter le Plan du président et réaffirmer l'importance que j'accorde à la participation des parlementaires cubains aux travaux de la COPA.

Ensuite, au mois de mars 2011, en plus de visiter les autorités responsables du Secrétariat du Mexique, j'ai eu l'honneur de rencontrer la présidente de l'Assemblée législative du District fédéral du Mexique, M^{me} María Alejandra Barrales Magdaleno, afin de promouvoir la COPA et le Réseau des femmes parlementaires.

À l'occasion des 124^e, 125^e et 126^e Assemblées statutaires de l'Union interparlementaire (UIP), tenues respectivement à Panama, Berne et Kampala, les sénateurs mexicains Carlos Jiménez Macías et Eduardo Nava Bolaños ont fait la promotion de la COPA auprès des délégués présents à ces rencontres de parlementaires du monde entier.

En octobre 2012, j'ai pu assister à la 127^e Assemblée statutaire de l'UIP qui avait lieu à Québec. J'ai profité de cette occasion pour multiplier les contacts avec des parlementaires de notre continent, dont M. Fernando Cordero Cueva, président de l'Assemblée nationale de l'Équateur et M. Sigfrido Reyes Morales, président de l'Assemblée législative du Salvador, afin de mieux faire connaître notre organisation.

Par ailleurs, cette assemblée de l'UIP m'a permis de m'adresser aux membres du Groupe géopolitique de l'Amérique latine et des Caraïbes afin de les inviter à prendre part aux activités de la COPA. Enfin, à titre de président

de la Confédération, j'ai été invité à participer à une table ronde sur « le multilatéralisme et le rôle de la diplomatie parlementaire » en compagnie d'autres organisations interparlementaires internationales. Le texte de l'allocution que j'y ai prononcée est disponible sur le site Internet de la COPA.

En mars 2012, je me suis rendu à San José, au Costa Rica, où se tenait une réunion du Comité exécutif de la COPA, la première ayant lieu en Amérique centrale depuis 1999. J'ai profité de cette occasion pour promouvoir la participation des parlementaires de cette région afin que celle-ci soit bien représentée au sein de la COPA. Dans le cadre de la réunion du Comité exécutif, j'ai eu l'occasion de rencontrer le président de l'Assemblée législative du Costa Rica, M. Juan Carlos Mendoza García, la présidente de la République, M^{me} Laura Chinchilla Miranda, et le vice-ministre des Relations extérieures, M. Carlos Roverssi Rojas. Fier de constater une participation accrue du Costa Rica aux travaux de la COPA et l'accueil d'une réunion du Comité exécutif, j'ai profité de ces entretiens pour faire connaître la COPA, ses travaux et les quatre priorités établies dans le Plan du président.

J'ai profité de mon séjour en Amérique centrale pour me rendre au Panama afin de promouvoir les activités



Le président de la COPA, M. Jacques Chagnon, et le président de l'Assemblée nationale du Panama, M. Héctor Aparicio



XXIV^e Réunion du Comité exécutif
San José, Costa Rica, 6 au 8 mars 2012

de la COPA. J'y ai rencontré M. Héctor Aparicio, président de l'Assemblée nationale du Panama, ainsi que M. Élias Castillo, président du Parlement latino-américain (Parlatino). À cette occasion, j'ai également eu la chance de discuter avec des députés représentant le Panama au Parlement centraméricain (Parlacen).

Lors de mon passage au Brésil, au mois d'août 2012, j'ai rencontré les autorités de certaines institutions parlementaires brésiliennes afin de faire la promotion de notre organisation et de susciter la participation brésilienne à ses activités. Le président du Sénat fédéral, M. José Sarney, le président de la Chambre des députés fédérale, M. Marco Maia, le président de la Chambre législative du District fédéral, M. Sidney da Silva Patrício, et le président de l'Assemblée législative de l'État de São Paulo, M. Barros Munhoz, font partie des personnalités rencontrées. J'ai également été reçu à l'Assemblée législative de l'État de Rio de Janeiro.

3.3 Développement de partenariats

Le renforcement du rôle de la COPA sur notre continent passe également par la création de liens avec d'autres organisations. Ces liens donnent aux

travaux de la COPA une meilleure visibilité et permettent aux organisations de coordonner leurs actions. Cette coordination des travaux entre des experts de notre continent et des élus garantit une meilleure identification des besoins de nos populations et facilite la mise en œuvre de pistes de solution. Ainsi, depuis quelques années, plusieurs démarches ont été entreprises en ce sens. Par exemple, comme mentionné précédemment, la Commission de la démocratie et de la paix a entrepris des démarches auprès de l'OEA dans le but de parvenir à un partenariat en matière d'observation électorale.

En outre, la COPA est désormais une institution affiliée du portail AGORA¹. Ce portail se veut un outil de référence pour le développement parlementaire, rassemblant des organisations internationales, des experts et des professionnels du développement parlementaire. Des législateurs de partout à travers le monde, des membres du personnel parlementaire, des organismes non gouvernementaux et des organisations de la société civile sont également actifs sur le portail. Les critères de la démocratie pour

1. Je vous invite à consulter ce site Internet en vous rendant au www.agora-parl.org.



Les membres du Réseau des femmes parlementaires des Amériques à l'occasion du Forum panaméricain
« Citoyenneté intégrale des femmes pour la démocratie »
Santo Domingo, République dominicaine
18 au 21 juillet 2012

les parlements, adoptés lors de l'Assemblée générale de Québec, y sont d'ailleurs publiés.

L'Organisation panaméricaine de la santé (OPS) est un autre organisme avec lequel la COPA souhaite coopérer dans l'avenir pour améliorer la portée de nos travaux respectifs. À cet égard, en septembre 2011, dans le cadre de la réunion de la Commission de la santé et de la protection sociale tenue lors de l'Assemblée générale de Québec, les membres de la Commission ont pu assister à une conférence d'expert de l'OPS sur le thème « eau, santé, pauvreté ». De plus, lors de l'adoption du plan de travail 2011-2012, ils ont convenu d'étudier le thème des maladies chroniques, un enjeu de grande importance dans les travaux actuels de l'OPS. Ainsi, en mai 2011, le rapporteur de la Commission pour ce thème, le député brésilien Volnei Morastoni, s'est rendu au Forum panaméricain d'action sur les maladies non transmissibles de l'OPS qui s'est tenu à Brasília, au Brésil.

Le Réseau des femmes a pour sa part entamé une collaboration avec la Commission interaméricaine des femmes de l'OEA (CIM). Lors de la Réunion annuelle du Réseau à Québec, la présidente de la CIM, Mme María del Rocío García Gaytán, présente en tant qu'observatrice, a fait une présentation des travaux de la CIM. Elle a alors proposé de développer des

accords entre le Réseau et la CIM. Ainsi, lors de sa réunion tenue en mars 2012 à San José, le Comité exécutif du Réseau a approuvé les propositions de projets qui allaient être mis en œuvre avec la CIM. Le Réseau a d'ailleurs collaboré à l'organisation d'un panel sur les réformes législatives pour une meilleure prise en considération de l'égalité entre les femmes et les hommes dans le cadre du Forum panaméricain « Citoyenneté intégrale des femmes pour la démocratie », qui a eu lieu en juillet 2012 à Santo Domingo, en République dominicaine. En marge de ce forum, le Réseau a également pris part à une journée de consultation sur le renforcement des commissions parlementaires qui traitent de la condition féminine.

Une seconde consultation a eu lieu dans le cadre de la XI^e Réunion annuelle du Réseau, au cours de laquelle a également été signé un accord de collaboration avec la CIM. Je tiens à souligner le travail remarquable de la présidente du Réseau, la sénatrice mexicaine Diva Hadamira Gastélum, qui a su donner un second souffle au Réseau au cours de son mandat et qui a à cœur de promouvoir la voix des femmes parlementaires sur de nombreuses tribunes.

POUR UNE AMÉRIQUE PARLEMENTAIRE TOUJOURS PLUS FORTE

En conclusion, j'aimerais vous réitérer à quel point je suis fier du travail que nous avons accompli ensemble durant ces trois dernières années au cours desquelles j'ai eu l'honneur de présider les travaux de la COPA. Ce fut un véritable plaisir pour moi de collaborer avec vous, parlementaires de la COPA, et je vous remercie de votre implication soutenue pour parvenir à cet objectif qui nous réunit tous au sein de cette organisation, soit l'amélioration des conditions de vie des peuples des Amériques.

Je souhaite ardemment que la COPA puisse continuer à travailler à la mise en œuvre des objectifs que j'ai fait valoir au cours de ma présidence. Comme plusieurs mesures ont été un succès et que plusieurs sont en voie de le devenir, je crois qu'il est primordial de continuer de travailler à la consolidation institutionnelle et à la promotion de la COPA pour que celle-ci demeure un forum privilégié au sein de notre continent. J'espère également que nous effectuerons un suivi des enjeux que nous avons étudiés au cours de ces dernières années afin de poursuivre la réflexion et de toujours progresser dans l'amélioration du bien-être de nos citoyens.

Pour terminer, j'espère que nous continuerons, parlementaires des Amériques, à échanger des idées, à débattre des grands défis à relever et à agir de manière concertée au sein de la COPA, pour que tous ensemble nous préparions un avenir meilleur pour la population de notre continent. Fier du travail accompli par notre organisation et confiant de sa capacité à répondre aux nouveaux défis des Amériques, je m'engage à soutenir la COPA dans ses prochaines initiatives afin que la voix des parlementaires des Amériques porte les aspirations des citoyens et des citoyennes du continent auprès des gouvernements et des différentes organisations internationales.